

FNCL – Observatoire Marocain de la Compétitivité Logistique- (OMCL)
Réunion du 18 Juin 2025

Voici le compte-rendu de la première réunion de travail entre la FNCL et l'Observatoire Marocain de la Compétitivité Logistique- (OMCL), qui s'est tenue au siège de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) à Rabat le 18 juin 2025.

Participants :	- OMCL, représenté par son nouveau Président M. Omar YACOUBI SOUSSANE, M. Houssam EL AMRANI (Directeur des Opérateurs et Chaînes Logistiques), et M. Mohamed AAMALICHE (Chef du Département Modernisation des Chaînes Logistiques) - FNCL, représentée par son Président M. Omar YACOUBI SOUSSANE, M. Hanine TAZI et Mme Siham FELLAoui
----------------	---

Objectifs de la réunion :

- Discuter du rôle de l'Observatoire et de la collecte de données pour améliorer la compétitivité logistique du Maroc.
- Identifier les sujets en lien avec la logistique céréalère, les indicateurs y relatifs existants ou à mettre en place, et les pistes de partenariat entre la FNCL et L'OMCL

Organisation et Rôle de l'Observatoire

L'Observatoire est structuré avec un Comité Stratégique, un Comité Directeur, des Commissions Thématiques (comme Import-Export, Emploi-Formation, Distribution) et un Secrétariat Technique.

L'activation de ces organes, en particulier le secrétariat technique et les premières commissions thématiques mixtes (Public-Privé), est une priorité.

Le rôle de l'Observatoire est de fournir des indicateurs pertinents sur la compétitivité logistique marocaine, couvrant l'ensemble de la chaîne logistique depuis les ports jusqu'à l'intérieur du pays, incluant le transport routier et l'immobilier logistique. Il est précisé que l'Observatoire est là pour "montrer les problèmes" et "dire ce qu'on observe" à travers des chiffres et des analyses objectives, plutôt que de proposer directement des solutions.

Partenariats et Sources de Données

Une convention de partage d'informations a déjà été signée avec l'Agence Nationale des Ports (ANP).

La **FNCL**, qui dispose de données très structurées sur les bateaux céréaliers (incluant l'arrivée, l'accostage, le déchargement et le départ des navires), est considérée comme un partenaire clé, et la signature d'une convention avec elle est jugée pertinente pour formaliser cet échange d'informations.

D'autres partenariats sont essentiels avec des producteurs de données tels que le Haut-Commissariat au Plan (HCP), l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), Inforisk, le Ministère du Transport et de la Logistique (MTL), la Douane, Portnet, et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

La collaboration avec l'Office National des Chemins de Fer (**ONCF**) est également cruciale, bien que l'obtention de données de leur part soit difficile. L'importance de croiser les données de différentes sources pour assurer leur fiabilité est soulignée.

Catégories d'Indicateurs et Focus Spécifiques

Cinq catégories principales d'indicateurs ont été identifiées :

1. **Indicateurs de Capacité** : Mesurent l'offre logistique, incluant l'immobilier logistique (pour lequel des enquêtes spécifiques sont prévues, dont une première édition a déjà été réalisée en 2022 et doit être actualisée) et les infrastructures de transport.
2. **Indicateurs des Flux Sectoriels** : Suivent les flux de distribution, import-export (avec un focus sur les céréales), et d'autres secteurs. Des cartographies des chaînes logistiques seront réalisées pour simuler les coûts et les délais.
3. **Indicateurs des Activités Logistiques** : Analysent le marché de la prestation logistique (transport routier, ferroviaire, maritime, aérien, entreposage) et l'emploi et la formation logistique. Une enquête sur les besoins en emploi et formation sera lancée pour planifier les programmes de formation nationaux.
4. **Indicateurs Socio-économiques et Positionnement International** : Mesurent l'impact de la logistique sur le PIB, le coût logistique intégral par rapport au PIB, l'Indice de Performance Logistique (IPL) et l'indice d'agilité logistique des marchés émergents.
5. **Indicateurs de Développement Durable et Sécurité** : Suivent les émissions de gaz à effet de serre et les accidents.

Un focus particulier est mis sur le **transit portuaire** et les **céréales**.

Le président de la FNCL a souligné que les céréales constituent un point d'entrée important et facilement mesurable pour la collecte de données.

La FNCL est en mesure de fournir des données précises sur les temps d'attente des bateaux céréaliers en rade, les temps de déchargement, et les temps d'évacuation des marchandises des ports.

L'OMCL a mentionné que les coûts et délais de passage portuaire au Maroc sont plus élevés que dans d'autres pays méditerranéens.

Défis et Observations

- Le faible taux d'utilisation du transport ferroviaire pour le fret est une préoccupation majeure, en raison notamment de la qualité des wagons et des contraintes opérationnelles (le fret ferroviaire est souvent limité aux trajets de nuit).
- La difficulté à obtenir des données précises sur le marché de la prestation d'entreposage et le faible taux d'externalisation de cette activité au Maroc (environ 10% pour les PME et 22% pour les grandes entreprises) sont des points d'attention.
- La nécessité de mener des études sur des chaînes logistiques spécifiques, comme celles des minoteries, est évoquée pour identifier les pratiques et les goulots d'étranglement.
- Les incidents sur les navires, notamment entre Rabat et Jorf, sont un indicateur de sécurité pertinent et facilement accessible.

Plan d'Action 2025 (Principaux Objectifs Discutés)

1. Activer le Secrétariat Technique de l'OMCL et constituer les premières commissions thématiques mixtes (Public-Privé).
2. Finaliser les partenariats avec les producteurs de données, notamment l'ANP, la FNCL, le HCP et la CNSS.

3. Élaborer un tableau de bord des indicateurs relatifs au transit portuaire en collaboration avec l'ANP.
4. Lancer l'enquête pour l'actualisation des besoins prévisionnels en emplois et formations dans les métiers logistiques.
5. Produire un tableau de bord des indicateurs relatifs au transit portuaire des flux de céréales importés en collaboration avec l'ANP et la FNCL.

La réunion a mis en lumière l'ampleur du travail à accomplir pour l'Observatoire et l'engagement des parties prenantes à collaborer pour fournir des analyses objectives et utiles à l'amélioration de la compétitivité logistique du Maroc.

Présentation Plan d'action OMCL en pièce jointe PDF